

Rapport d'impact 2022

Fonds philanthropiques
des membres et
clients Desjardins





Table des matières

Mot de la directrice générale.....	3
Le Fonds Moreau-Paquette.....	4
Retombées des Fonds philanthropiques Desjardins.....	5
Le Fonds Vimakejo.....	6
Le Fonds Marie et André.....	7
Accompagner les membres et clients dans leurs projets philanthropiques.....	8
Ensemble pour la Fondation Michel-Sarrazin.....	10



Mot de la directrice générale

L'année 2022 a amené son lot de bouleversements, individuels et collectifs. Heureusement, plutôt qu'un repli face à ces défis, nous avons vu un mouvement de solidarité, de générosité qui s'amplifie et touche un nombre grandissant de personnes et de communautés, ici comme ailleurs. Ce constat est clair puisque de plus en plus de gens de différents milieux, ayant différents parcours de vie, font le choix de donner au suivant de manière à créer des changements positifs durables dans notre société.

En accompagnant les membres et clients de Desjardins qui souhaitent s'engager à long terme auprès des causes et organismes qui les touchent, nous avons l'immense privilège de contribuer à ce mouvement et de faciliter le développement socio-économique de nos collectivités. De bâtir avec eux une société plus forte pour les générations futures et de faire vivre les valeurs coopératives qui nous animent.

J'ai la chance, avec mon équipe, de voir cette générosité, cette solidarité en action au quotidien. Par les fonds créés et les dons effectués par nos membres et clients, par les montants remis aux organismes, par les actions concrètes mises en place par ces derniers dans nos collectivités. En mettant ensemble les actions individuelles de chacun des fonds qui ont été créés, on constate la complémentarité de leurs actions. Notre souhait avec ce rapport d'impact est de vous permettre de voir comment les retombées de vos engagements répondent aux défis bien réels de notre société.

Vous êtes maintenant plus de 200 personnes, couples ou familles qui avez choisi d'utiliser la Fondation Desjardins comme levier pour agir concrètement dans le monde. Merci.

Nancy Lee
Directrice principale
Patrimoine et Fondation Desjardins

Le Fonds Moreau-Paquette

Faire profiter les autres de sa bonne étoile

C'est dans le cadre de leur planification successorale que le couple formé de Diane et Ronald entend parler pour la première fois des Fonds philanthropiques Desjardins. Très impliquée bénévolement toute sa vie auprès des plus démunis, Diane avait envie d'en faire plus : « Je considère que j'ai été privilégiée, que je suis née sous une bonne étoile. Je suis consciente que ce n'est pas tout le monde qui a eu cette chance », mentionne-t-elle.

Inspiré par le dévouement de Diane, Ronald a rapidement choisi de se joindre à elle et, ensemble, ils se sont assurés que leur engagement aura un effet durable.

« Mon conjoint et moi avons décidé récemment d'entamer une nouvelle démarche dans notre engagement social, en tant que couple, soit le legs testamentaire à notre décès. Nous pourrions appuyer à travers notre fonds philanthropique plusieurs organismes qui répondent aux causes qui nous touchent. »

Celles-ci, toutes aussi importantes les unes que les autres, sont plus précisément la violence sexuelle envers les femmes et les enfants, la sécurité alimentaire, la violence conjugale et la solitude chez les personnes âgées.

Diane et Ronald s'engagent toujours financièrement et bénévolement auprès de plusieurs organismes de façon régulière, et leur fonds philanthropique leur permettra de poursuivre leur contribution même après leur décès. Ainsi, les organismes chers à leur cœur pourront encore longtemps bénéficier de leur générosité.



Retombées des Fonds philanthropiques Desjardins



Depuis 2015

221 fonds créés
9,9 M\$ redonnés
à la collectivité

En 2022

30 M\$ sous gestion
216 organismes bénéficiaires
2,6 M\$ redonnés
à la collectivité



Causes

Aide
humanitaire
4 %

Éducation
9 %

Lutte
contre la
pauvreté
10 %

Religion
7 %

Arts et
culture
12 %



Santé
33 %

Diversité
et inclusion
2 %

Enfance
et jeunesse
7 %

Protection de
l'environnement de
la faune et de la flore
2 %

Services
communautaires
14 %

Portée

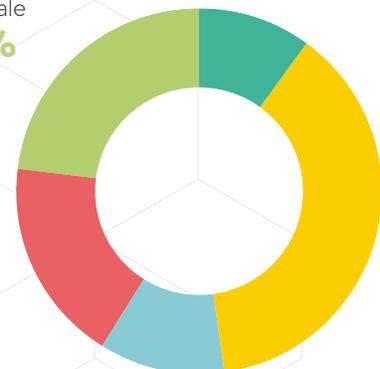
Internationale
10 %

Régionale
23 %

Provinciale
18 %

Nationale
11 %

Locale
38 %



Le Fonds Vimakejo

Du Québec à l'Afrique : une histoire d'amour philanthropique

Pendant plus de 30 ans, un couple formé d'un médecin sud-africain et d'une ingénieure forestière québécoise s'est dévoué, personnellement et professionnellement, en travaillant dans différents pays d'Afrique. Mobilisés autour de nombreux défis humanitaires, ils ont appris à conjuguer au quotidien leurs valeurs d'entraide, de dévouement et de solidarité. À leur retour au Québec pour une retraite bien méritée, le souhait de continuer à s'impliquer demeure bien présent.

C'est pourquoi ils ont choisi de profiter d'une révision de leur testament pour bien réfléchir à ce qu'ils lègueraient aux futures générations, tout en respectant les valeurs les ayant poussés à faire toute leur vie des choix ancrés dans un esprit de communauté très développé.

Un geste qui s'inscrit dans le temps

« Nous désirons que nos investissements puissent faire une différence dans la vie des gens, expliquent-ils. Nous avons regardé ce que nous avons accompli, ce que nous avons bâti, et nous avons envie de continuer dans cette lignée pour le présent et le futur. »

Ainsi, le couple a finalement choisi de généreusement faire don d'une partie de son héritage dans un Fonds philanthropique Desjardins qui soutiendra des organismes oeuvrant à la fois au Québec et en Afrique, pour soutenir ces deux régions si chères à leurs coeurs.

Après une vie d'engagement, ce projet philanthropique leur permettra d'en faire perdurer l'effet et de contribuer de manière durable au mieux-être collectif.



Le Fonds Marie et André

Un cinquième enfant symbolique

Ce couple de donateurs formé de deux professionnels de la santé a remarqué en faisant le bilan de ses actifs qu'il possède plus que le nécessaire, ce qui l'a inspiré à créer son fonds il y a quelques années.

Parents de quatre enfants maintenant adultes, ils ont réalisé qu'ils ont la chance d'avoir beaucoup plus que l'essentiel. Remplis de gratitude, ils ont aussi un fort sens du devoir qui les incite à profiter de cette situation pour redonner à leur communauté. Ils contribuent à diverses organisations depuis déjà plusieurs années, et l'idée de créer un fonds philanthropique, ou comme ils le surnomment, leur « 5^e enfant symbolique », leur est venue tout naturellement pour soutenir ces organismes à plus long terme.

Leurs enfants ont d'ailleurs décidément hérité de la fibre philanthropique de leurs parents, et l'un d'entre eux a déjà manifesté l'intérêt de s'engager à son tour dans ce projet.

« Nous en avons parlé à nos enfants, pour qu'ils comprennent que si ce fonds s'inscrit dans le temps, nous souhaitons qu'il y ait de la relève. Oui, on peut dépenser, on peut économiser, mais il est primordial aussi de redonner. Nous sommes heureux de voir qu'ils embrassent notre idée et nous espérons que cela deviendra, à long terme, un projet familial. »

Plus qu'une contribution philanthropique concrète, ce fonds est donc aussi un véhicule pour inspirer leurs enfants, en leur transmettant des valeurs qui assureront la continuité de ce projet. C'est en quelque sorte un patrimoine moral qui contribuera lui aussi à bâtir des collectivités plus fortes pour les générations à venir.



Accompagner les membres et clients dans leurs projets philanthropiques



Pour Jean-François Duquette, conseiller en gestion de patrimoine, parler de philanthropie aux membres et clients qu'il accompagne est essentiel, puisque bien planifier leurs dons permet d'en maximiser les retombées. Avec l'appui d'Eric Grondin, conseiller principal à la Fondation Desjardins, il est en mesure d'identifier les stratégies les plus appropriées pour répondre aux besoins de chacun d'entre eux.

« Les gens que nous avons la chance d'accompagner veulent généralement assurer la durabilité de l'aide qu'ils peuvent apporter aux organismes. Ils se sentent privilégiés dans la vie et souhaitent donner de façon plus stratégique pour un retour dans la collectivité, explique Eric. Les Fonds philanthropiques Desjardins répondent à ce besoin puisqu'ils permettent d'effectuer des remises aux organismes choisis pendant plusieurs années. »

Une partie importante de la planification financière

Comme l'explique Jean-François, il est souvent question d'investir dans l'avenir des prochaines générations. Il est donc tout naturel d'inclure la philanthropie dans la conversation puisqu'en planifiant bien ses dons, on peut en amplifier l'effet.

« Lorsque je travaille avec un membre sur sa planification financière et que j'aborde le sujet de la philanthropie, plusieurs ont ce souhait d'aller au-delà des dons annuels ou ponctuels, de contribuer à long terme, mais ne savent pas toujours comment y arriver. Lorsque cela se produit, j'intègre Eric à la conversation pour obtenir son expertise et nous travaillons ensemble à donner vie à ce projet et en maximiser les retombées, à la fois pour le membre et pour les causes qu'il a choisi de soutenir. »

Cette collaboration permet de prendre en considération non seulement les objectifs philanthropiques, mais aussi la situation financière et les autres projets du membre. La planification des dons peut ainsi être faite avec une vision claire et complète. Lorsque le fonds philanthropique est créé, on peut prévoir y faire des contributions récurrentes intégrées à une planification fiscale, cerner les types d'actifs qui sont les plus appropriés et planifier un legs testamentaire, selon la meilleure stratégie pour le membre ou client.

Derrière chaque don, une histoire

Ce que les deux conseillers remarquent, c'est que bien que les personnes, couples ou familles avec qui ils échangent se rejoignent par leur volonté de s'engager pour apporter un appui concret aux causes qui leur sont chères, les raisons qui les poussent à le faire sont toutes différentes.

On peut penser que c'est quand on avance en âge qu'on commence à vouloir redonner. Eric remarque toutefois que les plus jeunes générations se reconnaissent dans le mariage de logique et de passion que permettent les fonds philanthropiques. « On voit de plus en plus de gens dans la trentaine et la quarantaine s'intéresser à la philanthropie et vouloir créer un impact structuré et durable, au-delà du don ponctuel. Ce sont souvent des gens qui sont très reconnaissants de la chance qu'ils ont dans la vie et qui souhaitent transformer cette gratitude en action concrète au bénéfice d'autrui. C'est toujours très inspirant de pouvoir donner vie à ce genre de projet. »

Jamais trop tôt... ou trop tard

Jean-François et Eric s'entendent pour dire que tous les moments sont bons pour intégrer la philanthropie à notre planification financière. C'est pour cette raison qu'il est avantageux de parler de nos souhaits et convictions avec la personne qui nous accompagne afin qu'elle nous aide à identifier le bon levier et le bon moment pour réaliser ce projet. « Pour une personne plus jeune, qui a peu d'actifs, cela pourrait notamment être un don d'assurance vie puisqu'à cet âge, les primes annuelles sont généralement peu dispendieuses. En vieillissant, alors que le patrimoine s'accroît, la personne pourrait aussi choisir de bonifier son fonds pour contribuer à des causes de son vivant, ou planifier un legs testamentaire », nous explique Eric.

Les événements de vie importants, comme la naissance d'un enfant, un mariage, la retraite ou le décès d'un proche sont souvent des déclencheurs. « La rédaction ou la révision d'un testament est un bon moment pour réfléchir à ce que nous souhaitons laisser derrière, pas seulement financièrement, mais aussi en ce qui a trait à nos valeurs, nos convictions, notre patrimoine humain » explique Jean-François.

Nos experts sont d'accord : c'est en travaillant de concert, guidés par les objectifs des donateurs, qu'on peut mieux les accompagner et optimiser l'impact de ces projets qui bénéficieront à toute la collectivité.



Eric Grondin
Conseiller principal
Fondation Desjardins



Jean-François Duquette
Conseiller en gestion
de patrimoine
Service Signature Mauricie

Ensemble pour la Fondation Michel-Sarrazin

Créer un fonds philanthropique personnalisé chez Desjardins, c'est combiner la logique associée à la planification financière avec des valeurs et une passion pour le mieux-être collectif. C'est cette dualité de tête et de cœur qui a notamment incité plusieurs créateurs de fonds à soutenir la Fondation Michel-Sarrazin.

Située au cœur de la ville de Québec et fondée il y a 38 ans par les docteurs Louis Dionne et Jean-Louis Bonenfant, la Maison Michel-Sarrazin a pour mission de dispenser aux personnes adultes atteintes de cancer, des soins et services palliatifs et de fin de vie gratuits, en plus d'offrir du soutien à leurs proches. Elle est une institution pionnière dans le domaine des soins palliatifs.

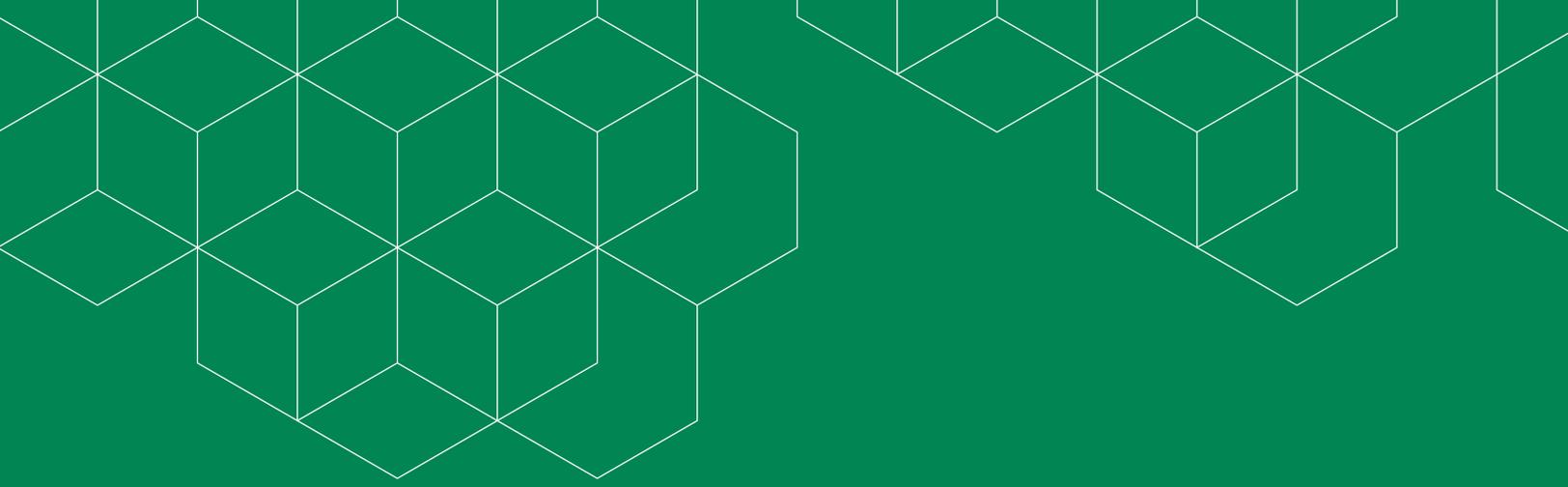
« On voudrait tous mourir à cet endroit, avec ce genre d'accompagnement. Personne ne veut passer ses derniers jours dans la souffrance, personne ne devrait avoir à vivre cela. Alors je me sens privilégié d'être capable de contribuer à une œuvre aussi grandiose. Les gens qui ont fondé l'organisme, ils avaient vraiment le cœur à la bonne place », nous explique René, un créateur de fonds qui remet activement à la Fondation Michel-Sarrazin chaque année.

En 2022, ce sont cinq Fonds philanthropiques Desjardins qui ont choisi de verser collectivement près de 55 000 \$ à la Fondation Michel-Sarrazin et ainsi de soutenir leur travail tellement important pour offrir confort et réconfort aux personnes qu'elle accueille, mais aussi aux proches qui les soutiennent.

Pour poursuivre leur mission, les organismes doivent souvent investir énergie et ressources afin d'obtenir le financement nécessaire, année après année. C'est pourquoi être nommé comme bénéficiaire de fonds philanthropiques, qui permettent des versements annuels, est tellement apprécié.

« Non seulement ces dons servent à continuer d'opérer et d'offrir nos services, dont l'accueil des patients, le centre de jour, l'accompagnement au deuil, la recherche, la formation et l'enseignement, ils permettent également la diversification des entrées d'argent pour l'organisme », souligne Yann Delisle, directeur des dons majeurs et planifiés à la Fondation Michel-Sarrazin. « Le souhait philanthropique de soutenir à long terme une œuvre de charité témoigne de la nature humaine des dons que nous recevons. » En effet, pour M. Delisle, il est évident que les dons reposent sur un engagement social marqué, des valeurs de partage et l'esprit de communauté.

Les dons effectués par le biais d'un fonds philanthropique sont récurrents et assurent une certaine sécurité aux organismes qui en bénéficient, leur permettant ainsi de planifier l'avenir et la continuité de leurs services, si importants pour nos collectivités.



**Pour communiquer avec l'équipe
des Fonds philanthropiques Desjardins**

Courriel : offrephilanthropique@desjardins.com

Téléphone : 514 281-7171

Sans frais : 1 800 443-8611

